

ORDERS OF REFERENCE

WEDNESDAY, February 18, 1970.

Ordered,—That Vote 1 relating to the Senate;

Vote 5 relating to the House of Commons; and

Vote 10 relating to the Library of Parliament, be referred to the Standing Committee on Procedure and Organization.

MONDAY, March 23, 1970.

Ordered,—That the Standing Committee on Procedure and Organization, in consultation with Mr. Speaker, be directed to study the question of radio and television broadcasting of the proceedings of the House and its Committees, including the legal, procedural, and technical aspects thereof, and the question of arrangements made for reporters for the electronic media in the Parliament Buildings.

ATTEST:

Le greffier de la Chambre des communes,
ALISTAIR FRASER,
The Clerk of the House of Commons.

ORDRES DE RENVOI

Le MERCREDI 18 février 1970

Il est ordonné,—Que le crédit n° 1 relatif au Sénat;

Le crédit n° 5 relatif à la Chambre des communes; et

Le crédit n° 10 relatif à la Bibliothèque du Parlement soient renvoyés au comité permanent de la procédure et de l'organisation.

Le LUNDI 23 mars 1970

Il est ordonné,—Que le comité permanent de la procédure et de l'organisation en consultation avec M. l'Orateur, soit chargé de faire l'étude du sujet de la transmission radiophonique et télévisée des délibérations de la Chambre des communes et des comités de la Chambre, y compris les aspects légaux, techniques et de procédure qui s'y rapportent, et des dispositions à prendre pour les correspondants affectés aux média électroniques dans les édifices du Parlement.

ATTESTÉ: